

La dépense encourue pour les écoles publiques par tête de population dans le Dominion et les provinces, le rapport des subventions des divers gouvernements des provinces à leur revenu total, et le rapport de ces subventions et des cotisations locales respectivement à l'ensemble de la dépense, sont donnés aux tableaux suivants :—

## DÉPENSES PAR TÊTE.

	1888.	1893.
Ontario .....	\$1 87	\$1 87
Québec .....	0 81	0 87
Nouvelle-Ecosse .....	1 51	1 45
Nouveau Brunswick .....	1 26	1 31
Ile du Prince-Edouard .....	1 36	1 40
Manitoba .....	2 74	4 84
Colombie-Britannique .....	1 40	1 87
Dominion* .....	1 56	1 90

\*Y compris les Territoires du Nord-Ouest.

Rapport de la subventions de la province au revenu total de cette province.

	1888. Pour 100.	1893. Pour 100.
Ontario .....	7 62	7 03
Québec .....	4 28	3 89
Nouvelle-Ecosse .....	29 62	22 59
Nouveau-Brunswick .....	21 14	23 34
Ile du Prince-Edouard .....	42 82	54 31
Manitoba .....	23 20	19 57

Rapport de la subvention du gouvernement et des cotisations locales dans chaque province.

PROVINCES.	SUBVENTIONS DU GOUVERNEMENT.		COTISATIONS LOCALES.	
	1888.	1893.	1888.	1893.
	Pour 100.	Pour 100.	Pour 100.	Pour 100.
Ontario .....	7 11	7 11	92 89	92 89
Québec .....	9 25	12 81	90 75	87 19
Nouvelle-Ecosse .....	31 24	*23 46	68 76	*76 54
Nouveau-Brunswick .....	33 56	40 48	66 44	59 52
Ile du Prince-Edouard .....	73 82	77 34	26 18	22 66
Manitoba .....	21 58	17 18	78 42	82 82

\*1892. Les chiffres pour 1893 ne couvrent que 9 mois.

Dans les provinces sus mentionnées, la dépense moyenne par tête de leur population a été pour 1888 de \$1.56, et pour 1893, de \$1.90; ce qui indique une augmentation de 34 centins, soit de 21 pour 100 en cinq ans, augmentation plus grande que l'augmentation correspondante de la population. Prenant chaque province séparément, nous voyons que : 1° la dépense d'Ontario est la même en 1893 qu'en 1888; 2° la province de Québec a augmenté sa dépense de 6 centins par tête, mais reste encore loin en arrière des autres provinces sous ce rapport; 3° des provinces maritimes de l'est, deux ont augmenté leur dépense par tête, et une, la Nouvelle-Ecosse, a diminué la sienne, tout en la maintenant supérieure de 10 centins à celle du Nouveau-Brunswick, et de 5 centins à celle de l'Ile du Prince-Edouard;